



Programme Erasmus+

Actions préparatoires pour le master conjoint Erasmus Mundus (actions préparatoires MCEM).

Qu'est-ce qu'Erasmus+ ?

Le programme Erasmus+ est financé par l'UE et soutient les échanges individuels et la coopération institutionnelle dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport. Le programme a une forte dimension internationale, ce qui permet à de nombreuses personnes et parties prenantes du monde entier de bénéficier de ces opportunités. Presque tous les projets sont fondés sur un partenariat entre les 27 États membres de l'UE et six pays associés d'une part, et des pays tiers non associés du monde entier d'autre part.

En quoi consiste Erasmus Mundus ?

L'action Erasmus Mundus comprend les **Masters Conjointes Erasmus Mundus (MCEM)** et les **actions préparatoires pour le master conjoint Erasmus Mundus (actions préparatoires MCEM)**. Ce sont des dispositifs de financement autonomes avec des appels d'offres indépendants. Les MCEM soutiennent la mise en œuvre des programmes de master conjoints, tandis que les actions préparatoires MCEM soutiennent la conception de futurs programmes de master conjoints.

Qu'est-ce qu'un projet d'actions préparatoires MCEM ?

Les actions préparatoires pour le master conjoint Erasmus Mundus sont des projets qui contribuent à la **conception de programmes de master de haut niveau**, dispensés conjointement par un consortium international d'établissements d'enseignement supérieur (EES) de différents pays du monde et, le cas échéant, d'autres partenaires éducatifs ou non éducatifs ayant une expertise et un intérêt spécifiques dans les domaines d'études/domaines professionnels concernés.

Quels sont les objectifs d'un projet d'actions préparatoires MCEM ?

L'objectif principal des actions préparatoires pour le master conjoint Erasmus Mundus est d'encourager **l'élaboration de nouveaux programmes de master innovants et hautement intégrés**. Le projet doit inclure des activités impliquant des EES d'un ou plusieurs pays non associés au programme Erasmus+, tout en incluant (a) des pays et/ou (b) des établissements **sous-représentés dans Erasmus Mundus**.

En participant à cette action, les bénéficiaires s'engagent à établir des contacts et des activités de collaboration en vue de créer un programme de master conforme à la définition des Masters Conjointes Erasmus Mundus :

- Proposer un programme entièrement intégré, dispensé par un partenariat d'EES ;
- Viser à recruter des étudiants d'excellence dans le monde entier ;
- Comprendre une mobilité physique obligatoire pour tous les étudiants recrutés ;
- Mener à l'obtention d'un diplôme conjoint ou de plusieurs diplômes.

Résultats attendus d'un projet d'actions préparatoires MCEM : dans le cadre du programme de master en cours d'élaboration, le projet le projet doit concevoir les mécanismes communs suivants :

- **Conception d'un programme** commun et procédures communes ;
- Gestion **administrative** et financière communes ;

- **Services** communs offerts aux étudiants ;
- **Promotion et diffusion** communes ;
- Un projet **d'accord de partenariat et de contrat étudiant** communs ;
- Une **politique** commune en matière de **diplômes** et lancement d'**un processus d'accréditation** ;
- Explorer les opportunités offertes par **l'Approche européenne pour l'assurance qualité des programmes conjoints** (si la législation nationale le permet).

Structure d'un projet d'actions préparatoires MCEM

- **Convention de subvention mono-bénéficiaire** : un **bénéficiaire** mobilisant un groupe d'autres EES (visant à établir un consortium).
- **Durée** d'un projet d'actions préparatoires MCEM : **15 mois**
- **Subvention de l'UE** pour un projet d'actions préparatoires MCEM : une **contribution forfaitaire de 60 000 EUR** pour couvrir les coûts directement liés aux activités nécessaires à la mise en place du nouveau programme de master et d'autres dépenses pertinentes pour la mise en œuvre de l'action.

Qui peut soumettre une candidature et participer à un projet d'actions préparatoires MCEM ? Comment ?

- **Tout EES éligible établi dans un pays participant au programme ou dans un pays partenaire** peut soumettre une candidature.

Pour en savoir plus

Des informations détaillées sur les **critères et les règles de financement** sont disponibles dans le [Guide du programme Erasmus+](#).

Des informations sur la procédure de candidature aux appels à propositions sont disponibles sur le portail des financements et appels d'offres de la Commission européenne, accessible à l'adresse suivante: <https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/home>

Boîte fonctionnelle pour Erasmus Mundus: FACEA-EPLUS-ERASMUS-MUNDUS@ec.europa.eu

Découvrez [quelques exemples](#) d'actions préparatoires MCEM financés depuis 2021.

